

G.C.L. 46 rue de la chaume  
88160 LE THILLOT

### Compte-rendu du Conseil d'Administration du Dimanche 11 Février 2024 10h30

Sont présents, Maryse BOILEAU, Antoine CUNAT, Gérard COMTE, Jean-Marie DANIEL, Claude GERMAIN, Christophe HERVAS, Régine POIGNET, Brigitte RAMPAZZO, Jean-Pierre RAMPAZZO, Marise THIEBAUTGEORGES, Irène VALDENNAIRE.

Sont excusés Jean-Pierre AMET, Arnaud BREDELLE, Laurence COMTE, Pierre COMTE, Annick CURIEN-VAXELAIRE, Denis DUVAL, Gilbert FLECK, Véronique PERRIN, Daniel REDOUTE, Anaïs SCHMITT.

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO salue les présents et présente les excuses des absents et demande un moment de recueillement en mémoire de Guy RUER joueur licencié de Pétanque et de Jacqueline LAURENT ancienne adhérente du GCL décédés tous deux fin décembre.

Il rappelle l'ordre du jour qui est le suivant:

- 1) Composition des différents conseils.
- 2) Établissement des différents tarifs 2024.
- 3) État des finances de l'Association et des activités sportives.
- 4) Point sur les demandes de subventions aux divers organismes et collectivités.
- 5) Point sur les diverses activités.
- 6) Point sur les manifestations organisées et à organiser au GCL.
- 7) Travaux en cours et à envisager.
- 8) Questions diverses.

#### Point N° 1: Composition des différents conseils.

Sur proposition du Président tous les membres sortants des différents conseils et comités sont reconduits dans leurs fonctions, Jean-Marie DANIEL et Gilbert FLECK sont élus pour siéger au Conseil de Discipline.

#### Point N° 2:Établissement des différents tarifs 2024.

Sur proposition du Président la cotisation 2025 est fixée à 15 €.

Les tarifs du bar seront 1,50 € la bouteille de 25 cl (Bière, Panaché, Perrier, Pampryl, Coca Cola); 1,00 € la bouteille d'eau 33 cl ; 1,00 € le verre de blanc, de rosé et de rouge ; 1,00 € le gros verre de limonade et de jus de fruit ; 1,00 € la tasse de café, de thé, de chocolat et de tisane ; 2,50 € le demi pression, le Kir, la Suze, le muscat, le Picon bouteille et le Ricard ; 3,00 € le Whisky et le Picon pression; 10,00 € la bouteille de Bordeaux et 8,00 € la bouteille de Rosé ; le sandwich 2,50 € ; le pâté lorrain 3,00 € et 16,00 € les repas sans boisson et 18,00 € avec boisson.

Après discussion ces tarifs sont adoptés à l'unanimité et le bureau est autorisé à les revoir en cas d'augmentation sensible des prix d'achats.

#### Point N° 3:État des finances.

Au 10 février pour l'ensemble de l'association activités autonomes ( Pétanque et Sport-Boules) comprises les recettes sont de 10 393,96 € et les dépenses sont de 10 515,09 €.

Le déficit est de 121,13 €

Le solde de l'exercice 2023 d'un montant de 4 444,05 € permet de dégager une somme disponible de 4 322,92 € .

La somme des dons s'élève à 2 415,37 € et celle du mécénat d'entreprise à 2 490 € dont 350 € de la Caisse Locale du Crédit Agricole.

Le Président informe que les activités autonomes ont pour l'instant un solde positif de 811,60 € pour la Pétanque avec une disponibilité de 3 365, 09 € et un solde négatif de 514,94 € pour le Sport-Boules avec une disponibilité de 2 256, 44 €; la caisse centrale GCL est négative à hauteur de 417,79 €, soit un déficit total de 1 298,61 €.

Pour calculer les frais de déplacement il est impératif de fournir au Président la puissance administrative (CV) du véhicule utilisé (nombre en P6 sur la carte grise).

**Point N° 4:** Point sur les demandes de subventions aux divers organismes et collectivités.

Des demandes de subvention ont été adressées à la ville du THILLOT ainsi qu'au Conseil Départemental des Vosges pour le Sport-Boules.

**Point N° 5:** Point sur les diverses activités.

La Pétanque a lieu chaque mardi et le Sport-Boules aura lieu en alternance le jeudi ou vendredi à partir de 14H.

En cas de CDC Vétérans le mardi la Pétanque se déroulera le jeudi suivant, naturellement le Sport-Boules se déroulera le vendredi.

Le Tennis de Table peut se pratiquer toute l'année, il suffit de contacter la responsable Brigitte RAMPAZZO.

Les mercredis sont réservés pour l'organisation des randonnées pédestres ou pour des visites de lieux remarquables.

Pour la Bibliothèque il n'y a pas d'horaires définis il suffit de contacter la responsable Brigitte RAMPAZZO.

Les jeudis sont en général des dates de compétitions comme les samedis et les dimanches.

Les rencontres de CDC Vétérans se dérouleront à 14H30 les mardis 23 avril au VAL D'AJOL, 14 mai à XONRUPT, 28 mai à REMIREMONT, 11 juin à GIRANCOURT et 25 juin à GOLBEY.

Les rencontres de CDC Open se dérouleront à 9H (2 rencontres, la deuxième à 14H) le mercredi 1er mai à NEUFCHATEAU et le samedi 31 août à GOLBEY, le samedi 14 septembre à 14H à REMIREMONT.

**Point N° 6:** Point sur les manifestations organisées et à organiser au GCL.

Sont programmés en Sport-Boules

Dimanche 5 mai 8H Championnat Doubles Alsace-Vosges M4-M3.

Jeudi 4 Juillet 9H Challenge Pierre POIGNET Concours Loisir (+ de 50ans) 16 quadrettes.

Dimanche 28 Juillet 9H Challenge de la Ville du THILLOT Concours 32 doubles.(sans doute en loisir)

Dimanche 15 Septembre 9H Challenge des Mynes du THILLOT Concours 16 quadrettes.(Promotion)

Pour ces concours le maximum de personnes sera mobilisé.

En ce qui concerne les concours hivernaux du samedi les dates seront fixées ultérieurement par le Comité Pétanque Compétitions en tenant compte du calendrier départemental FFPJP et du calendrier des manifestations locales.

D'autres organisations pourront être mis sur pied en période estivale suivant les dates disponibles pour des concours de pétanque vacanciers avec remise de lots (en doublettes à la mêlée ou en doublettes formées), le bureau du GCL en a la charge.

Le samedi 1er juin sera consacrée à la journée d'intégration avec comme responsable Jean-Marie DANIEL, elle débutera à 9H et 5 joueurs seront nécessaires pour encadrer les équipes.

**Point N° 7:** Travaux en cours et à envisager.

Les travaux indispensables sont comme toujours l'entretien du site dont Brigitte RAMPAZZO assurera la coordination.

Le changement de la porte d'entrée côté arrière est en bonne voie, il ne reste plus qu'à la poser pour un coût 1 545,71 €.

A ce sujet Marise THIEBAUTGEORGES indique qu'une subvention peut être demandée à la Caisse Locale du Crédit Agricole.

Est prévu la rénovation de l'éclairage du boulo-drome extérieur, une étude est en cours et les travaux seront financés par le Fonds de réserve (6 000 €).

**Point N° 8:** Questions diverses.

Après échanges entre tous le Président fixe la date de l'Assemblée Générale du GCL au Dimanche 15 décembre à 10H, le repas se fera comme en 2023 au GCL.

Il est 12h10 le Président lève la séance.